

# Dépenses et main-d'œuvre fédérales en science et technologie, 2021-2022 (réelles), 2022-2023 (provisaires), et 2023-2024 (perspectives)

*Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le mardi 6 juin 2023*

---

Les dépenses de l'administration publique fédérale consacrées aux activités en sciences et technologie (S-T) sont un facteur important de l'économie d'aujourd'hui. L'administration fédérale, au moyen de ses dépenses et de ses collaborations avec divers secteurs tels que les entreprises et les établissements d'enseignement supérieur, contribue à la création de nouvelles entreprises, à l'élaboration de nouveaux produits et services ainsi qu'à une main-d'œuvre plus en demande et hautement qualifiée.

## **On s'attend à ce que les perspectives de dépenses reculent pour la première fois en neuf ans**

Selon les premières estimations, les dépenses de l'administration fédérale canadienne pour les activités en S-T devraient augmenter de 566 millions de dollars par rapport aux niveaux de 2021-2022 pour atteindre 15,6 milliards de dollars en 2022-2023. À plus long terme, les perspectives de dépenses en S-T devraient reculer de 501 millions de dollars pour se chiffrer à 15,1 milliards de dollars en 2023-2024. Malgré la diminution, les dépenses demeureront supérieures aux niveaux observés avant la pandémie de COVID-19.

## **Les dépenses en sciences et technologie ont augmenté en 2021-2022**

Après avoir enregistré une hausse record de 1,8 milliard de dollars en 2020-2021, dans le contexte de la pandémie de COVID-19, les dépenses en S-T ont progressé de 391 millions de dollars en 2021-2022 pour atteindre 15,0 milliards de dollars.

Les dépenses en S-T de l'administration fédérale peuvent être réparties en deux catégories principales : la recherche et le développement (R-D); et les activités scientifiques connexes (ASC), qui sont des activités qui appuient la R-D.

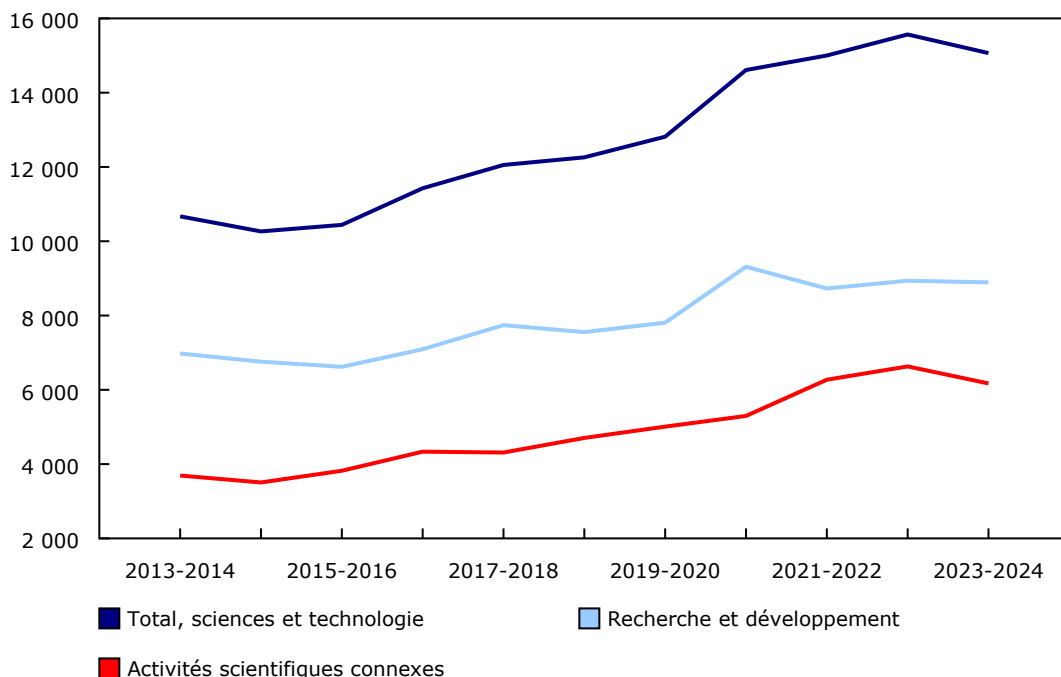
Pour l'année de référence 2021-2022, l'augmentation des dépenses globales est attribuable à une hausse des dépenses en ASC (+975 millions de dollars pour atteindre 6,3 milliards de dollars). Les dépenses en R-D ont reculé de 584 millions de dollars pour se chiffrer à 8,7 milliards de dollars, en raison d'une diminution des dépenses en R-D intra-muros (-421 millions de dollars pour se situer à 1,7 milliard de dollars) et d'une baisse des subventions et des contributions en R-D dans le secteur de l'enseignement supérieur (-248 millions de dollars pour se chiffrer à 5,8 milliards de dollars).

En ce qui concerne la répartition selon le type de science, les dépenses dans le domaine des sciences naturelles (+516 millions de dollars pour atteindre 11,6 milliards de dollars) ont continué de dépasser les dépenses dans le domaine des sciences sociales (-124 millions de dollars pour se chiffrer à 3,4 milliards de dollars).



## Graphique 1 Dépenses fédérales, selon la composante scientifique et technologique, 2013-2014 à 2023-2024

millions de dollars



Source(s) : Tableau 27-10-0005-01.

### Les dépenses extra-muros et intra-muros ont augmenté en 2021-2022

En plus de financer ses propres initiatives en S-T, l'administration fédérale fournit également du financement à d'autres secteurs afin qu'ils mènent des activités en S-T en son nom.

En 2021-2022, les paiements extra-muros aux entreprises commerciales ont augmenté de 365 millions de dollars pour atteindre 2,1 milliards de dollars, tandis que les paiements aux exécutants étrangers ont progressé de 295 millions de dollars pour se chiffrer à 1,2 milliard de dollars. Ces deux augmentations ont été supérieures à la hausse des dépenses intra-muros ou internes au sein de l'administration fédérale, qui ont augmenté de 158 millions de dollars pour se chiffrer à 6,2 milliards de dollars.

Au cours de la même période, les dépenses extra-muros totales dans le secteur de l'enseignement supérieur ont reculé de 419 millions de dollars pour s'établir à 4,3 milliards de dollars.

### Les dépenses en sciences et technologie ont augmenté au sein de la majorité des principales organisations fédérales de sciences et technologie

Parmi les principaux ministères et organismes de S-T fédéraux (les organisations dont les dépenses en S-T ont représenté plus de 2 % des dépenses totales en S-T de l'administration fédérale en 2021-2022), 11 organisations ont déclaré une augmentation des dépenses (+1,1 milliard de dollars) en 2021-2022, tandis que 4 ont déclaré une diminution (-813 millions de dollars).

Affaires mondiales Canada (+268 millions de dollars pour atteindre 1,0 milliard de dollars) a affiché la plus forte hausse des dépenses en S-T, venaient ensuite Statistique Canada (+266 millions de dollars pour atteindre 1,0 milliard de dollars) et Santé Canada (+122 millions de dollars pour atteindre 540 millions de dollars).

### **Dépenses et main-d'œuvre fédérales selon la région géographique**

D'un point de vue régional, l'augmentation des dépenses en S-T en 2021-2022 a été principalement liée à la région de la capitale nationale (RCN; +299 millions de dollars pour atteindre 4,0 milliards de dollars), qui comprend la ville d'Ottawa, en Ontario, ainsi que la ville voisine, Gatineau, au Québec. La majorité des provinces ont enregistré une augmentation des dépenses, à l'exception de l'Ontario (à l'exception de la RCN; -410 millions de dollars pour se chiffrer à 3,3 milliards de dollars) et de l'Alberta (-218 millions de dollars pour s'établir à 806 millions de dollars), qui ont enregistré une baisse des dépenses.

En 2021-2022, la RCN a également affiché une augmentation du nombre de personnes employées en S-T (+3 853 équivalents temps plein [ETP] pour se chiffrer à 25 537 ETP), ce qui a contribué à porter le nombre total de membres du personnel en S-T à 41 550 ETP; à titre de comparaison, ce nombre s'élevait à 36 893 ETP un an plus tôt. L'augmentation globale a été contrebalancée en partie par l'Ontario (à l'exclusion de la RCN), qui a affiché une diminution du personnel (-710 ETP pour s'établir à 2 734 ETP).

## Note aux lecteurs

L'enquête Dépenses et main-d'œuvre scientifiques fédérales, activités dans les sciences sociales et les sciences naturelles est une enquête annuelle menée auprès de tous les ministères et organismes fédéraux qui exécutent ou financent des activités scientifiques et technologiques. Les données réelles pour 2021-2022, les données provisoires pour 2022-2023 et les perspectives pour 2023-2024 ont été recueillies de septembre à décembre 2022, sur la base de l'exercice de l'administration fédérale, qui s'étend du 1er avril au 31 mars.

Les **activités scientifiques et technologiques** comprennent deux types d'activités scientifiques : la recherche et développement (R-D) et les activités scientifiques connexes (ASC). Elles peuvent être définies comme étant l'ensemble des activités systématiques qui sont étroitement liées à la production, à la promotion, à la diffusion et à l'application des connaissances scientifiques et techniques dans tous les domaines de la science et de la technologie.

La **recherche et développement** englobe les activités créatives et systématiques entreprises en vue d'accroître la somme des connaissances — y compris la connaissance de l'humanité, de la culture et de la société — et de concevoir de nouvelles applications à partir des connaissances existantes. Les activités de R-D doivent répondre à cinq critères de base qui suivent :

1. elles visent à obtenir des résultats nouveaux (critère de nouveauté);
2. elles reposent sur des concepts et des hypothèses originaux et non évidents (critère de créativité);
3. elles revêtent un caractère incertain quant au résultat final (critère d'incertitude);
4. elles s'inscrivent dans une planification et une budgétisation (critère de systématisation);
5. elles débouchent sur des résultats qu'il est possible de reproduire (critère de transférabilité ou de reproductibilité).

Les **activités scientifiques connexes** sont les activités systématiques qui sont étroitement liées à la production, à la promotion, à la diffusion et à l'application des connaissances scientifiques et technologiques. Les ASC comprennent généralement ce qui suit : la collecte de données à des fins générales, ce qui exclut la collecte de données qui font partie d'un projet de R-D; les services de renseignements (la collecte, le codage, l'analyse, l'évaluation, l'enregistrement, le classement, la traduction et la diffusion de renseignements scientifiques et technologiques); les études et services spéciaux (les recherches systématiques entreprises dans le but de fournir des renseignements nécessaires à la planification ou à l'élaboration de politiques); l'aide à l'éducation (les subventions versées dans le but d'aider les étudiants à poursuivre leurs études postsecondaires dans le domaine des sciences naturelles ou sociales et de la technologie).

Les **sciences naturelles et de l'ingénierie** englobent toutes les disciplines relevant de la compréhension, de l'exploration, de l'évolution ou de l'utilisation du monde matériel. Elles comprennent l'ingénierie, les technologies, les mathématiques, l'informatique et les sciences de l'information, les sciences physiques, les sciences médicales et les sciences de la santé, les sciences agricoles, les sciences vétérinaires ainsi que la sylviculture.

Les **sciences sociales, les sciences humaines et les arts** englobent toutes les disciplines qui portent sur l'étude des actions et des situations humaines ainsi que sur les mécanismes sociaux, économiques et institutionnels touchant l'être humain. En font partie des disciplines telles que les arts; l'économie et le commerce; l'éducation, l'histoire et l'archéologie; le droit; les langues et les lettres; les médias et les communications; la philosophie, l'éthique et la religion; la psychologie et les sciences cognitives; la géographie sociale et économique; et la sociologie.

L'**exécutant** est le secteur dans lequel l'activité scientifique est menée. La distinction fondamentale est l'exécution intra-muros ou extra-muros.

Les **activités intra-muros (internes)** comprennent toutes les dépenses courantes engagées pour les activités scientifiques menées par le personnel interne des services faisant partie du programme.

Les **activités extra-muros (en sous-traitance)** comprennent toutes les dépenses engagées par les ministères et organismes du gouvernement fédéral pour les activités scientifiques menées par les cinq exécutants suivants : les entreprises commerciales, l'enseignement supérieur, les institutions canadiennes sans but lucratif, les administrations provinciales et municipales, et les exécutants étrangers.

Le terme **équivalent temps plein** représente le personnel exprimé en nombre d'heures de travail réellement consacrées à des activités scientifiques au cours d'une période de référence donnée divisé par le nombre total d'heures qu'une personne ou qu'un groupe de personnes est censé travailler au cours de la même période. Par exemple, un employé qui se livre à des activités scientifiques pendant six mois représente un équivalent temps plein de 0,5.

Le **personnel scientifique et professionnel** (chercheurs) englobe les spécialistes qui travaillent à la conception ou à la création de nouvelles connaissances. Ils effectuent de la recherche et perfectionnent ou élaborent des concepts, des modèles et des méthodes. Les gestionnaires et les administrateurs qui planifient et gèrent les aspects scientifiques et techniques des travaux des chercheurs, ainsi que des étudiants diplômés, font également partie du personnel scientifique et professionnel.

Le **personnel technique** effectue des tâches scientifiques et techniques nécessitant l'application de concepts et de méthodes opérationnelles dans un ou plusieurs domaines des sciences naturelles et du génie ou des sciences sociales, sciences humaines et arts, habituellement sous la supervision des chercheurs.

L'**autre personnel** (ou personnel de soutien) comprend les travailleurs, qualifiés et non qualifiés, ainsi que le personnel administratif et de bureau directement associés à des projets de R-D.

De plus amples renseignements sur les concepts et les définitions de l'enquête (4212) sont accessibles sous l'onglet « Informations connexes » de ce communiqué.

Au moment de la diffusion des données de la période de référence 2023-2024, les données réelles précédemment publiées pour 2020-2021 ont été révisées.

Pour mieux comprendre les concepts exposés dans cette enquête, veuillez consulter le [Manuel de Frascati 2015 : Lignes directrices pour le recueil et la communication des données sur la recherche et le développement expérimental, Mesurer les activités scientifiques, technologiques et d'innovation](#), Éditions OCDE, Paris.

**Tableaux disponibles : [27-10-0005-01](#) à [27-10-0014-01](#) et [27-10-0026-01](#) à [27-10-0029-01](#) .**

**Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [4212](#).**

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias ([statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca)).